

# CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY

29 Mai 2018 – SALLE DES FETES à 20H30

21 participants / 14 excusés

Georges SION introduit l'assemblée du jour en informant que le sujet du budget communal sera abordé ultérieurement.

## ! Dossier LINKY

Gérard MORIN informe de la création de l'association « Allimancey » avec 60 adhérents inscrits à ce jour. Contact e-mail [allimancey@protonmail.com](mailto:allimancey@protonmail.com) et adresse du blog <http://allimancey.over-blog.com/> (afin de suivre l'actualité).

### Les principales activités de l'association à ce jour :

- Participation à des réunions et diffusion d'informations sur les dangers des compteurs Linky
- Envoi en février 2018 d'un courrier collectif de refus au président d'ENEDIS et d'un courrier à la mairie de Mancey demandant la prise de mesures en vue de protéger les personnes refusant Linky et copie de la lettre à Enedis
- Rencontre le 3 mai entre Madame la Maire et Allimancey, suite au courrier collectif de février
- Participation à la création d'un « Intercollectifs 71 » en mai 2018, à Marigny
- Rencontre avec Mme la députée Untermaier qui a posé, à la suite, 2 questions écrites au gouvernement

### Informations générales sur le dossier Linky :

- Nombre de communes refusant Linky ou demandant un moratoire : 658
- Nombre de collectifs anti-linky en France : environ 500
- Plusieurs pays européens n'ont pas adopté ou ont limité les compteurs intelligents : Portugal, Belgique, République Tchèque, Allemagne...
- La cour des comptes a estimé que le dispositif Linky était coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis. Elle déclare également que les particuliers n'en tirent pas grand bénéfice. (Rapport annuel 2018, Tome I, p. 253)
- Des actions collectives contre Enedis sont en cours devant 22 tribunaux : 5 531 participants au référé contre Enedis et l'état. Corinne Lepage, ancienne ministre est associée à la procédure.
- La pétition UFC pour dénoncer le coût du financement des compteurs pour les usagers a connu un grand succès (150 000 signatures).
- Intervention de la CNIL qui a mis en demeure DIRECT ENERGIS, estimant qu'elle n'avait pas demandé l'accord préalable des clients sur les données transmises par ENEDIS (Décision du 05/03/2018).

**Dates d'installations des Linky à Mancey : en principe entre décembre 2018 et mai 2019. La société OTI France est en charge de cette installation. Les habitants pourront à cette occasion prendre contact avec Allimancey pour s'informer.**

## ! Dossier VOIERIE

Eric Villevière, membre de la commission voirie au conseil des habitants, nous présente un compte-rendu de réunions effectuées auprès de Mme la Maire Christine Bourgeon. Eric commence par remercier grandement Mme la Maire pour sa disponibilité, son accueil et la précision de ses réponses, il tire de cette rencontre la possibilité d'une coopération possible fructueuse.

### Informations obtenues lors de cet entretien

- Pas de travaux à prévoir sur la commune, enfouissement ou pose de canalisations, d'ici 2020
- Fibre internet : le passage de la fibre de l'axe Vers-Mancey-Royer est prévu fin août 2018 et nécessitera des tranchées ; plus tard (date non connue) les Charmes et Moulin Mutin seront raccordés en même temps que le lieudit Roi Guillaume de Tournus. Pour l'ensemble des autres axes sur la commune de Mancey, les gaines sont déjà prêtes.

- Au sujet de l'assainissement, tout a été fait. Toutefois il est prévu le passage d'une caméra pour faire un bilan selon les prescriptions. Le budget est prévu.
- Pour le réseau d'eau potable, le dossier est coordonné tous les ans sur 11 communes. Le département ne donne aucune indication sur la planification des travaux. Les demandes sont faites par la mairie mais restent sans réponses. Un soutien du CH à la mairie à ce sujet est évoqué.
- EDF, rien de prévu. Presque tout est aérien et pas de possibilités budgétaires pour l'enfouissement des lignes.
- Etat des routes : les seules précisions sont celles émises par le récent Conseil Municipal (le 28 mai). Concernant le financement, les communes décident leur programme et le financent auprès de la Com.Com. qui regroupe les demandes. Cela permet de passer des marchés à plus grande échelle et de diminuer les coûts.
- Pose d'un miroir au croisement route du col des Chèvres et rue de la Fontaine sans modifier la circulation. La commune respecte le cadre réglementaire et ne peut le faire sans engager la responsabilité la responsabilité de la commune.
  - ✓ **Le Conseil des Habitants propose l'étude du cadre réglementaire d'une pose de miroir, l'obtention des autorisations nécessaires des parties concernées et les modalités de financement d'un miroir à l'initiative du Conseil des Habitants, et qui serait effectuée par la commission voirie, ce qui est validé par vote de principe – 19 voix pour, 2 abstentions –**
- Pose d'un panneau d'interdiction des poids lourds rue du Page : Attention fait remarquer madame le Maire, à une restriction de tonnage pour les livraisons, déménagement, passages d'engins. Une restriction de largeur serait peut-être plus adaptée.
- Information transmise au sujet de la disparition du panneau indicateur « Corlay ».
- Barrières en bois posées pour délimiter route et trottoir : Le Conseil des Habitants est dans son rôle de facilitateur de l'expression des habitants et d'accompagnateur du travail municipal ce sujet ne peut donc maintenant être abordé qu'après le temps nécessaire à la Mairie pour vérifier des questions de réglementations, de sécurité et de responsabilité.

## ! Questions diverses

- Lors du Conseil des Habitants plusieurs personnes avaient évoqué la présence de nombreux ragondins aux abords immédiats de Dulphey. Dès le lendemain, les chasseurs ont réagi en posant des pièges. Un grand merci aux chasseurs et à leur président JC Guillet.
- Il est proposé de créer un groupe de travail sur le RPI. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître.
- Il est abordé la mise en place d'un glossaire précis au sujet des activités du Conseil des Habitants, surtout lors des votes de principe. Les comptes-rendus du Conseil des Habitants, sauf s'ils le précisent explicitement, ne portent pas sur des décisions mais s'efforcent d'être fidèles aux échanges entre les participants, ainsi que le mentionne la Charte adoptée.
- **Nous rappelons l'existence de boîtes aux lettres par hameau qui vous permettent de dire ce que vous souhaitez voir traiter par le Conseil d'Habitants : chez Renée et Robert Leboeuf à Charmes ; Anne et Gérard Morin à Dulphey ; Lyne et Georges Sion au Bourg.**

Au prochain conseil des Habitants, 1/3 du comité de coordination devra être renouvelé.

**Prochain Conseil de Habitants de Mancey :  
MARDI 3 JUILLET 2018 A 20H30  
Salle des Fêtes de Mancey**

### Ordre du jour :

- 1- Les informations concernant le miroir (vote de ce jour)
- 2- La constitution d'un groupe de travail sur les outils de concertation des Habitants

Modérateur : Lyne Sion  
Secrétaire : Anne Morin

CR Conseil Habitants 18 juin 2018 V3/JDM